

SPÉCIALE

« pasteurellose chez les agneaux »

Les pasteurelles sont à l'origine d'une infection contagieuse de l'appareil respiratoire de l'agneau. Cette maladie bactérienne entraîne mortalités et baisses de croissance.

Pour se développer, la pasteurellose a besoin de la combinaison de trois éléments : une des bactéries responsables, un agent appelé « initiateur » (des mycoplasmes par exemple) et un facteur favorisant qui est lié aux conditions de logement des agneaux.

Des facteurs favorisants bien connus

L'ambiance du bâtiment est une des principales causes de développement de la maladie : fortes variations de température, courants d'air, défauts de ventilation, humidité, poussières. En effet, tous ces facteurs fragilisent les défenses respiratoires des agneaux. Ils favorisent l'augmentation de la population microbienne dans la bergerie et multiplient les risques de contagions entre les animaux. Par ailleurs, de fortes densités d'animaux et un stress (allotement, transport...) exposent également les agneaux aux maladies pulmonaires.

(CHIFFRES LEFS

SAISIES À L'ABATTOIR

La pleurésie, première cause de saisie en abattoir :

- 41 % des saisies (source DGAL - moyenne de 35 abattoirs 2021)
- 48 % des saisies (source CELMAR 2021 – moyenne sur tous les agneaux abattus)
- Chez les éleveurs avec plus de 5 % de saisies totales ou partielles : 75 % sont liés à des problèmes respiratoires (source CELMAR 2021)

DES SIGNES D'ALERTE AU DIAGNOSTIC

Hyperthermie - Température > 39,5 °C	
OUI origine infectieuse	Toux, jetage Voies respiratoires supérieures : rhinites, sinusites
	Respiration difficile ou accélérée Voies respiratoires profondes : pneumonies à bactéries
NON autre origine (mécanique, parasitaire)	



Les trois formes de pneumonie

Trois types de pneumonie se rencontrent chez les agneaux, chacun correspondant à des âges différents :

- Agneaux très jeunes : une forme septicémique avec des morts subites,
- Agneaux à partir d'un à deux mois : une faible mortalité mais des retards de croissance (toux, respiration difficile),
- Agneaux de plus de 4 mois : une forme généralisée avec des morts subites,
- À tout âge (la plus fréquente) : une forme chronique avec une forte hypothermie (>41 °C) et une respiration accélérée.

Que faire ?

Soins aux malades :

Après une prise de la température de l'agneau afin de vérifier la suspicion, consultez votre vétérinaire pour confirmer le diagnostic. Le soin aux agneaux malades consiste en l'administration d'un antibiotique associé à un anti-inflammatoire, délivrés sur ordonnance.

Analyses :

Afin d'identifier la bactérie responsable, votre vétérinaire effectuera un prélèvement de poumon qu'il enverra au laboratoire. Il pourra ainsi déterminer quelle famille d'antibiotique utiliser et quel vaccin serait efficace.

Pour prévenir :

• **L'ambiance du bâtiment** reste un des principaux facteurs favorisants. Les recommandations en termes de densité sont importantes à respecter. Un diagnostic d'ambiance permet de vérifier un bon fonctionnement de la ventilation et l'absence de courant d'air. Comptez environ 500 € (chambre d'agriculture, GDS...). Une litière propre limite également l'augmentation de la population de microbes.

➔ POUR PLUS D'INFOS > CLIQUEZ ICI

Pour accéder au dossier

"Recommandations pour les couloirs et aires paillées" disponible en ligne

- **La vaccination** des mères puis de leurs agneaux est une solution préventive à condition que le vaccin contienne les bonnes valences de protection contre la bactérie responsable dans l'élevage. Le coût est d'environ 1 € la dose sachant que deux injections sont nécessaires chez les brebis et les agneaux. Il est également possible d'avoir recours à un auto-vaccin. La bactérie est alors identifiée par le laboratoire sur les agneaux du troupeau afin de produire un vaccin. Comptez alors 4 € la dose. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.
- **La stimulation de l'immunité** des agneaux via l'administration de vitamines, oligo-éléments et/ou de polyphénols peut être à envisager, y compris en complément de la vaccination.
- **Les extraits végétaux** sont également utilisés. Nous ne disposons pas de résultats d'études sur le sujet.



Webinaire en ligne

Retrouvez le replay de l'intégralité du webinaire « Maladies respiratoires des agneaux » animé par Laurent Saboureau, vétérinaire

Agenda de l'automne

- Le 26 septembre : webinaire CIIRPO sur les maladies respiratoires.
Pour vous inscrire c'est ici
- Le 13 octobre de 9h30 à 12h30 en visio : cellule technique du CIIRPO

MERCI À LAURENT SABOUREAU POUR SON AIDE.

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérant au CIIRPO des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture de la Charente), Odile Brodin (Chambre d'agriculture du Cher), Jérôme Dubouis (CELMAR), Nathalie Lebraud (Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture du Lot).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Idele).

POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur ciirpo.idele.fr et inn-ovin.fr
Prochaine lettre en décembre 2023

Avec le soutien financier de :

